

RAPPORT DU COMITÉ DE PENSION DE LA SECTION LOCALE 764 MARS 2009

Au cours du dernier mois, il y a eu de nombreuses discussions au travail de même que plusieurs messages et blogues de Montie Brewer relativement à la santé financière de notre régime de retraite. Dans le rapport du mois de décembre 2008, j'ai mentionné les effets négatifs sur notre régime de retraite causés par l'effondrement unique de l'économie mondiale qui se poursuit.

La discussion s'oriente maintenant sur la façon de remodeler la réglementation de manière à permettre l'allègement du financement à long terme ou de façon intérimaire des employeurs pour ne pas les pousser vers la faillite avec des obligations en matière de prestations de retraite. Une soumission conjointe de 8 pages a été envoyée au ministre des Finances du gouvernement fédéral par sept compagnies sous réglementation fédérale, dont Air Canada, donnant un aperçu de ce qu'elles souhaitent obtenir comme changement. Il existe un lien vers une copie de cette soumission sur Aeronet dans le blogue du 6 mars de Montie Brewer.

Le gouvernement fédéral canadien a réagi aux inquiétudes relativement à la solvabilité du financement et a établi une procédure de consultation publique. Ceci inclut un document donnant un aperçu des changements à apporter qui sont considérés par le gouvernement et un calendrier de rencontres dans huit villes entre le 13 mars et le 17 avril, dont le 14 avril à Vancouver. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site Web du ministère des Finances au www.fin.gc.ca. Je vous encourage à ouvrir une session, à lire le document du ministère des Finances et à le comparer à la soumission conjointe du Groupe des Sept. Vous pourrez également y trouver l'heure et le lieu de la rencontre dans votre ville ainsi qu'un lien vers la page d'accueil de notre site Web (www.iam764.ca).

Vous constaterez un grand nombre de similitudes dans l'allègement de la réglementation recherché par les compagnies et les changements envisagés par le gouvernement. Les deux enjeux majeurs qui font l'objet de discussions sont la prolongation de la période d'amortissement du déficit de 5 à 10 ans et des changements à la méthodologie utilisée pour déterminer le déficit de solvabilité. La pierre angulaire de la proposition d'analyse du déficit est la modification du taux d'escompte (taux d'intérêt) utilisé dans les calculs de solvabilité du taux de l'obligation d'État vers le taux des obligations de premier ordre des sociétés.

Le District 140 et ses avocats spécialisés dans les régimes de retraite ont étudié les changements proposés et préparent présentement une soumission pour le gouvernement du Canada tel que prévu par le processus de consultation. Le Congrès du travail du Canada (CTC) présente également des soumissions au nom de tous les membres syndiqués d'un régime de retraite. Ces rencontres sont ouvertes au public et quiconque désirant y assister pour écouter ce qui se dit ou pour participer est encouragé à le faire. Il est plus important pour les politiciens d'entendre les commentaires de la bouche des électeurs qui ont un intérêt direct, c.-à-d. vous, que d'entendre les compagnies ou les syndicats. Posez-leur des questions. Faites-leur part de vos peurs ou inquiétudes. Si vous ne pouvez assister à l'une de ses rencontres, faites-leur parvenir un courriel ou une lettre.

Montie Brewer encourage les employés à communiquer avec leur député et à appuyer les changements proposés par la compagnie pour protéger la viabilité à long terme de notre régime de retraite. Je ne vous encourage pas à le faire ou à ne pas le faire, je vous demande simplement de vous assurer que vous comprenez **TOUS** les changements proposés que la compagnie cherche à obtenir avant de les appuyer sans réserve. Cet enjeu est complexe et comporte des implications cruciales et permanentes. Veuillez prendre le temps de lire et de comprendre ce que l'on vous demande d'appuyer avant de cliquer sur le bouton « envoyez » du courriel à votre député.

Vous pouvez me joindre plus facilement par courriel à pres764@telus.net pour toute question ou inquiétude que vous pourriez avoir.

Le tout respectueusement soumis,

Christopher Hiscock
Président du comité de pension de la section locale 764